



# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

SAMNA / MNA Sas

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION..... 4

## L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP ..... 6

– PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT .....	8
AGREMENT.....	8
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS.....	8
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	9
NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS AU SAMNA .....	10
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES JEUNES ACCOMPAGNES...	11
REPARTITION DES JEUNES PAR AGE A L'ARRIVEE .....	12
PROPORTION DES JEUNES QUI PASSENT LEURS TESTS DE POSITIONNEMENT SCOLAIRE .....	13
DUREE DU SEJOUR .....	14
DEPARTEMENT D'OU SONT ORIENTES LES JEUNES .....	15
LIEUX D'ORIENTATION APRES LE SAMNA .....	16
– L'ACTIVITE.....	17
LE TAUX D'OCCUPATION .....	17
NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE.....	17
L'ADMISSION .....	18
LA REFERENCE .....	18
L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS .....	18
LA SCOLARITE .....	19
LA SANTE .....	20
LE MNA SAS.....	21
LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT .....	21
– TRAVAILLER EN PARTENARIAT .....	22
LE SEAMNA (SERVICE D'EVALUATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNES).....	22
LES BENEVOLES .....	22



– L'ORGANISATION DU SERVICE .....	24
LA MUTUALISATION DU SITE.....	24
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS .....	24
– RESSOURCES HUMAINES .....	25
ORGANIGRAMME.....	25
MOBILITES / RECRUTEMENTS .....	25
FORMATIONS 2023 .....	26
STAGIAIRES 2023.....	26
– PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024 .....	27
SAMNA .....	27
MNA SAS .....	28
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>30</b>
ANNEXE 1 .....	31



# INTRODUCTION

---

*Nous avons constaté en 2022 une forte reprise de l'activité du SAMNA après la période COVID. Cette augmentation d'activité s'est amplifiée en 2023. Nous sommes passés de 103 jeunes accompagnés en 2022 à 111 jeunes accompagnés en 2023, pour une file active à 141 jeunes accueillis.*

*L'année 2023 a vu également la durée moyenne de séjours augmentés, cela témoigne de la tension autour des places d'accueil de ce public.*

Le travail sur le projet d'établissement du SAMNA, qui avait été mis en veille ces dernières années en raison de la pandémie et d'une équipe éducative non stabilisée a repris cette année. Nous avons fait le choix de nourrir notre travail de réflexion à partir d'une formation dispensée par Forum réfugié autour des singularités et particularités du travail éducatif auprès d'une population migrante. L'équipe Résilude est également intervenue deux journées en 2023 auprès des équipes. Enfin, pour ce travail très spécifique de rédaction d'un projet d'établissement dans une structure recevant des jeunes migrants, nous avons fait appel aux compétences de M.Pawloff qui nous propose un espace de réflexion autour des notions et des dimensions de l'interculturalité. Vous trouverez en annexe à ce rapport d'activité le programme de formation qui se poursuivra en 2024.

Ces temps de formations et d'échanges sont très importants pour élaborer, consolider le projet d'établissement du SAMNA cela contribue à construire une culture commune, renforce la cohérence de la réponse apportée, permettant une meilleure cohésion de l'équipe.

Parallèlement, l'association PEP 69/ML s'est attachée de son côté à la réécriture de son projet associatif 2023-2028. Ce projet associatif se structure autour de trois axes :

- Développer le pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes,
- Démarche inclusive, société incluse,
- Innovation sociale, ingénierie sociale,

Ainsi, le projet d'établissement du SAMNA devra être ajusté aux nouvelles orientations du projet associatif.

L'arrivée d'un nouveau directeur de dispositif en juin 2023 permet un nouveau regard sur le fonctionnement institutionnel du SAMNA, en réinterrogeant les pratiques. Toutefois, le départ de l'adjointe de direction en novembre 2023 après deux années au SAMNA a de nouveau fragilisé les postures éducatives. Faute de candidature en CDI, nous avons recruté une professionnelle en cours de formation CAFDES pour une période de six mois.

Comme l'ensemble des structures médico-social le contexte économique a fortement impacté les résultats

Une inflation spectaculaire des prix liée à la crise économique en France s'est fait ressentir aussi bien sur le coût de la nourriture, sur l'achat d'hygiène et vestimentaire, mais également par l'augmentation du prix du carburant.

Nous poursuivrons en 2024, notre recherche d'optimisation des coûts tout en maintenant nos existences en matière de service rendu aux usagers en accord avec les valeurs associatives.

# L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

*Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.*

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

---

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :  
solidarité, laïcité et égalité*

---

**Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires.** Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

**Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924.** En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

Au cours de cette année, le nouveau projet (2023-2028) de l'association les PEP69/ML a été validé. Il s'articule autour de trois grands thèmes :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes
- Démarches inclusives, société inclusive
- Innovation sociale, ingénierie sociale

Ce document est l'aboutissement d'une démarche d'élaboration participative et contributive d'une diversité de professionnels, fondée sur la confrontation des idées, l'enrichissement mutuel, la convergence et les interrogations pour coconstruire une vision partagée de nos missions au cœur des territoires, en articulation avec les politiques publiques et l'ensemble de nos partenaires dont ceux de l'éducation et de la santé.

# PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

---

## AGRÉMENT

Le SAMNA est habilité par l'ASE du Département du Rhône depuis le 07 janvier 2019 par l'arrêté n° ARCG-ASE-2018-0034 pour une durée de 5 ans (2019 à 2023). Il fait suite à l'arrêté initial n° ARCG-DEF-2017-0042 du 26 décembre 2017 autorisant l'expérimentation d'une année (2018). Durant les deux premières années, le SAMNA avait une capacité d'accueil de 20 places dans le cadre de l'accueil d'urgence des MNA du Département du nouveau Rhône.

Le Conseil Départemental du Rhône a souhaité accroître la capacité d'accueil du SAMNA de 10 places. Pour ce faire le Conseil Départemental a octroyé une subvention d'investissement dans le cadre de la rénovation de 3 anciens appartements de fonction vétustes situés sur le site de VERNAY au travers d'une lettre d'engagement en date du 09 août 2019. Le SAMNA passe donc d'une capacité d'accueil de 20 places à 30 places.

## PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Le SAMNA est chargé de mettre à l'abri, sans délai, les jeunes orientés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance et de réaliser un accompagnement éducatif le temps qu'une orientation pérenne soit proposée. Durant cette période, les missions principales sont :

Outre la mise à l'abri des adolescents afin d'offrir un espace sécurisé et un environnement rassurant. Notre engagement est :

□ **L'évaluation éducative des jeunes :**

- Observation du niveau d'autonomie dans l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne, de leur capacité à vivre en collectivité et à respecter les règles de vie afin de les préparer aux futurs lieux de vie et à vivre dans une société nouvelle avec une culture différente.

□ **L'évaluation des compétences scolaires des jeunes :**

- Inscription et accompagnement aux tests de positionnement scolaire.

□ **Engager les soins en santé primaire**

- Accompagnement pour un bilan de santé complet et pour la vaccination.

Pour réaliser ces évaluations, nous sommes particulièrement attentifs à tout événement, échanges qui pourraient étayer notre mission en lien avec le SEAMNA. Nous portons à chacun une attention, une écoute.



# LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

---

Le SAMNA accueille uniquement des Mineurs Non Accompagnés (MNA). Le foyer est mixte sans âge minimum d'accueil.

On désigne par le terme de MNA, les jeunes originaires d'un autre pays, ayant moins de dix-huit ans et arrivant sur le territoire français sans représentant légal. Ces jeunes sont donc des mineurs qui ont quitté leur pays d'origine pour venir en France.

Les raisons du départ peuvent être diverses : volontaire ou non, économique, politique et plus récemment pour des raisons dues au dérèglement climatique. Leur vécu ainsi que leur parcours migratoire est souvent traumatique et lié à la rupture brutale avec leur pays d'origine, leur famille, leur culture et à la nécessaire adaptation rapide à un environnement qu'ils ne connaissent pas.

Considérés d'un point de vue juridique comme « mineurs en danger » du fait de l'absence des personnes-ressources pouvant les recueillir en France, et de la vulnérabilité due à leur jeune âge, ils bénéficient du droit de protection avant leurs dix-huit ans et sont pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Le 1er avril 2021, les PEP 69/ML et plus précisément le SAMNA ont repris la gestion du service d'accompagnement des familles solidaires créé un an auparavant, géré par l'Association DEMESO. Nous avons nommé ce service « le MNA Sas ». Le flux migratoire en 2021 était fortement impacté par la crise sanitaire et nous avons œuvré à moyens constants sur le MNA Sas pour une période du 01-04-2021 au 31-12-2021.

Au 01-01-2022, le conseil départemental nous a octroyé un 0,5 ETP acquis avec pour objectif de recruter trois familles solidaires afin de pouvoir accueillir au sein du service MNA Sas jusqu'à 5 jeunes.

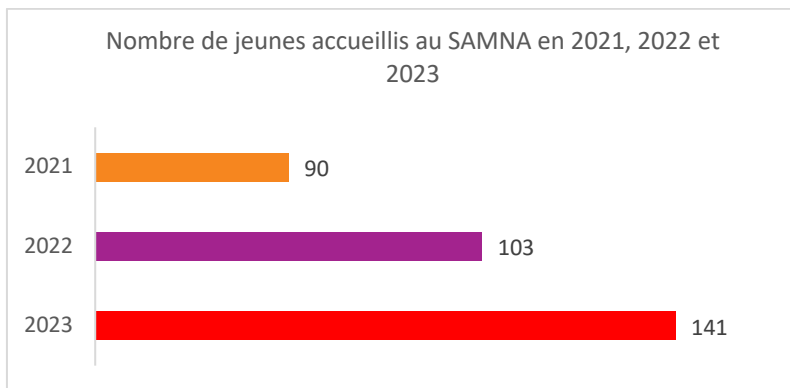
Nous avons le regret de constater que malgré tout ce qui a été mis en œuvre : ciné-débat, rencontres avec différentes associations, soirées thématiques, distribution de plaquettes, témoignages de familles ayant accueilli un jeune MNA, le service n'a pas pu se développer et nous ne sommes pas parvenus à recruter de nouvelles familles. Différentes raisons à cela, notamment l'accueil de personnes venant d'Ukraine dans de nombreuses familles françaises mais aussi le coût de la vie plus élevé et l'engagement à plus ou moins long terme.

En 2023, nous avons continué à suivre deux familles jusqu'en août 2023, puis une famille jusqu'en décembre 2023. En 2024, nous continuons à accompagner cette famille jusqu'à la fin de l'année, puis en accord avec le Département, nous mettrons un terme à ce service compte tenu de la difficulté de recruter des familles solidaires.

## NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS AU SAMNA

Au cours de l'année 2023, nous avons réalisé 141 accueils de jeunes MNA. La file active pour l'année 2023 a donc été de 141 jeunes accompagnés contre 103 en 2022, soit une augmentation significative.

Comme depuis l'ouverture du service, nous n'avons accueilli que des garçons bien que le SAMNA soit mixte. Les rares filles arrivées sur le département du Rhône sont orientées en MECS.



Pour 2023, l'augmentation des jeunes accueillis s'est réellement fait ressentir, 141 jeunes en file active avec un **taux d'occupation à plus de 98 %** sur l'année 2023.

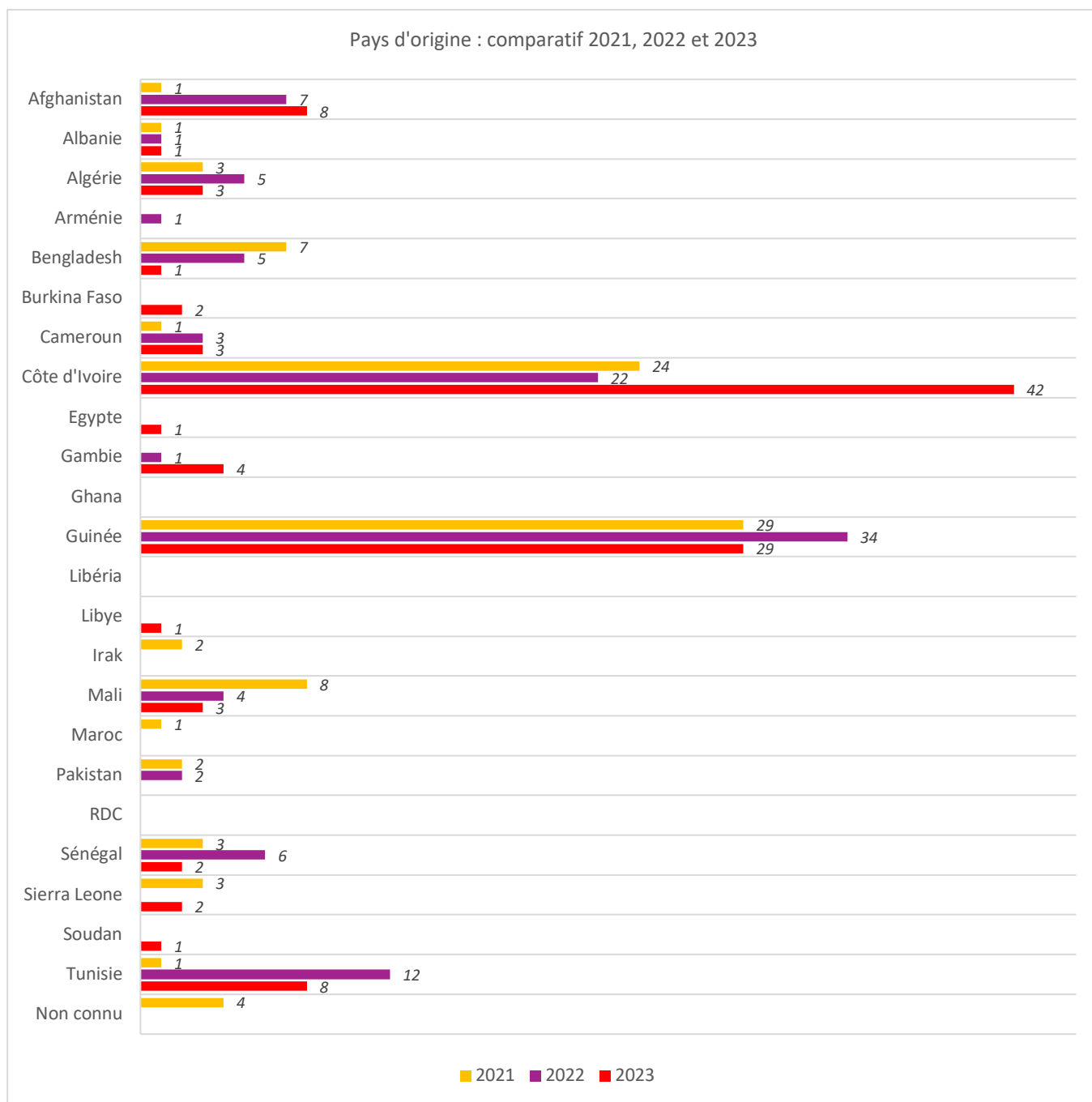
### Pour rappel :

En 2018 et 2019, la capacité d'accueil était de 20 places, le SAMNA ne pouvait donc pas accueillir tous les jeunes « primo-arrivants » dans le département du Rhône. La conséquence a été qu'un grand nombre de jeunes a hébergés dans des hôtels en attendant une place dans notre établissement.

En 2021, grâce à l'augmentation de la capacité d'accueil à 30 places survenues en 2020, nous avons pu accueillir tous les jeunes au sein de notre structure. Aucun jeune n'a donc été hébergé à l'hôtel.

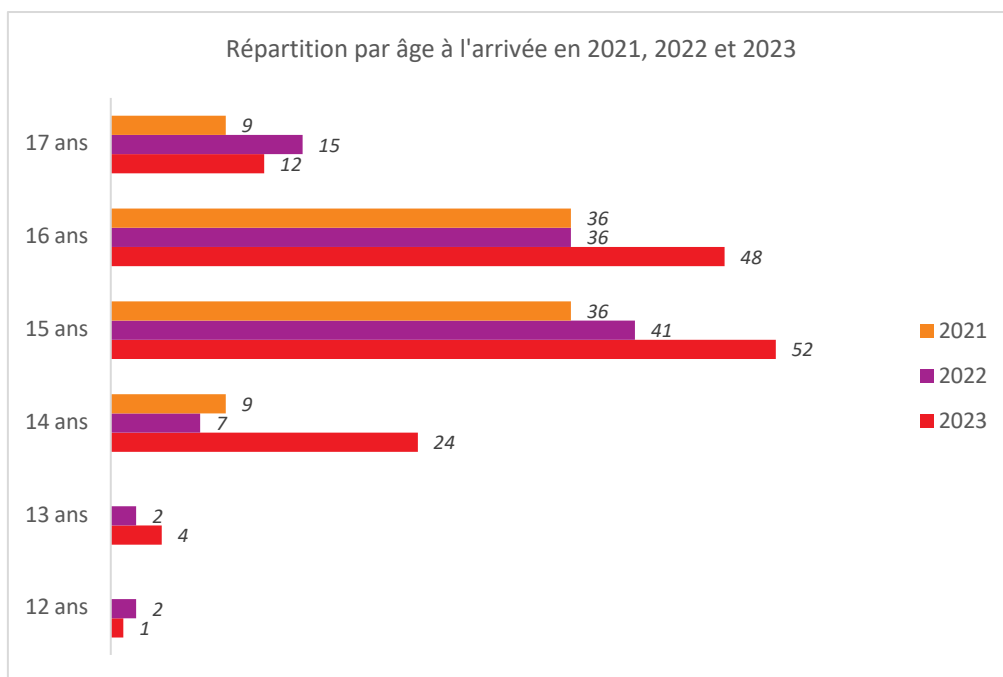
Pour 2022, depuis le mois d'août, et ce, en continu, le SAMNA héberge 30 jeunes en effectif plein avec un allongement de la durée du séjour pour l'ensemble de ces jeunes. La conséquence est que de nouveau, des jeunes sont hébergés en hôtels dans l'attente qu'une place se libère dans notre établissement. Autre conséquence, la durée du temps d'attente à l'hôtel se rallonge également, un jeune peut rester entre 3 semaines et 2 mois à l'hôtel dans l'attente d'une place au SAMNA.

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



Les jeunes originaires d’Afrique de l’Ouest restent toujours majoritaires et représentent en 2023, 70 % des jeunes accueillis. À eux seuls, les jeunes originaires de la Guinée et la Côte d’Ivoire représentent 54,36 % des accueils avec une prévalence pour la Côte d’Ivoire. Nous avons accueilli 48 jeunes de la Côte d’Ivoire. En 2023, Également, une diminution de l’accueil de jeunes originaires du Moyen-Orient. (Afghanistan, Pakistan, Bangladesh)

## RÉPARTITION DES JEUNES PAR ÂGE A L'ARRIVÉE

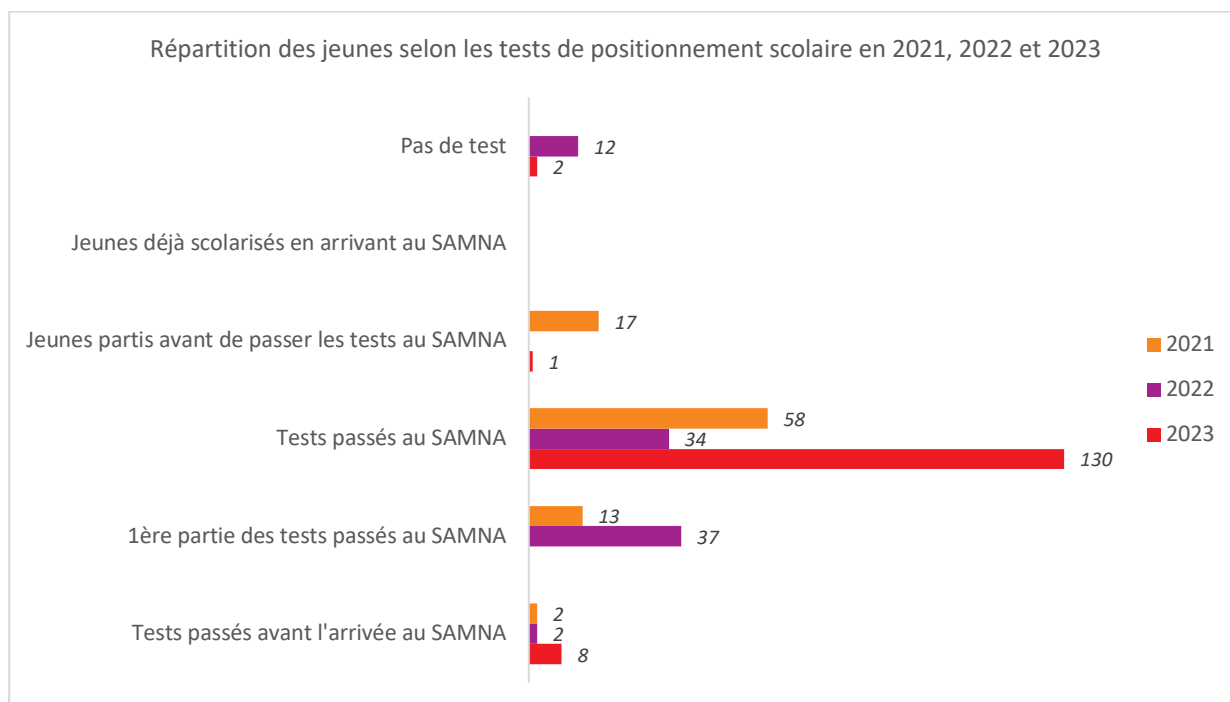


En 2023, nous avons accueilli 81 jeunes de moins de 16 ans et 60 jeunes de plus de 16 ans.

Nous remarquons un important rajeunissement des jeunes accueillis. Le pourcentage des moins de 16 ans est plus important en 2023 : 57,5 % contre 50% en 2022.

En ce qui concerne les plus de 16ans le pourcentage est de 42.5% en 2023 contre 50% en 2022. D'une manière générale, la population accueillie au SAMNA est plus jeune qu'en 2022, ce qui modifie la prise en charge éducative.

## PROPORTION DES JEUNES QUI PASSENT LEURS TESTS DE POSITIONNEMENT SCOLAIRE



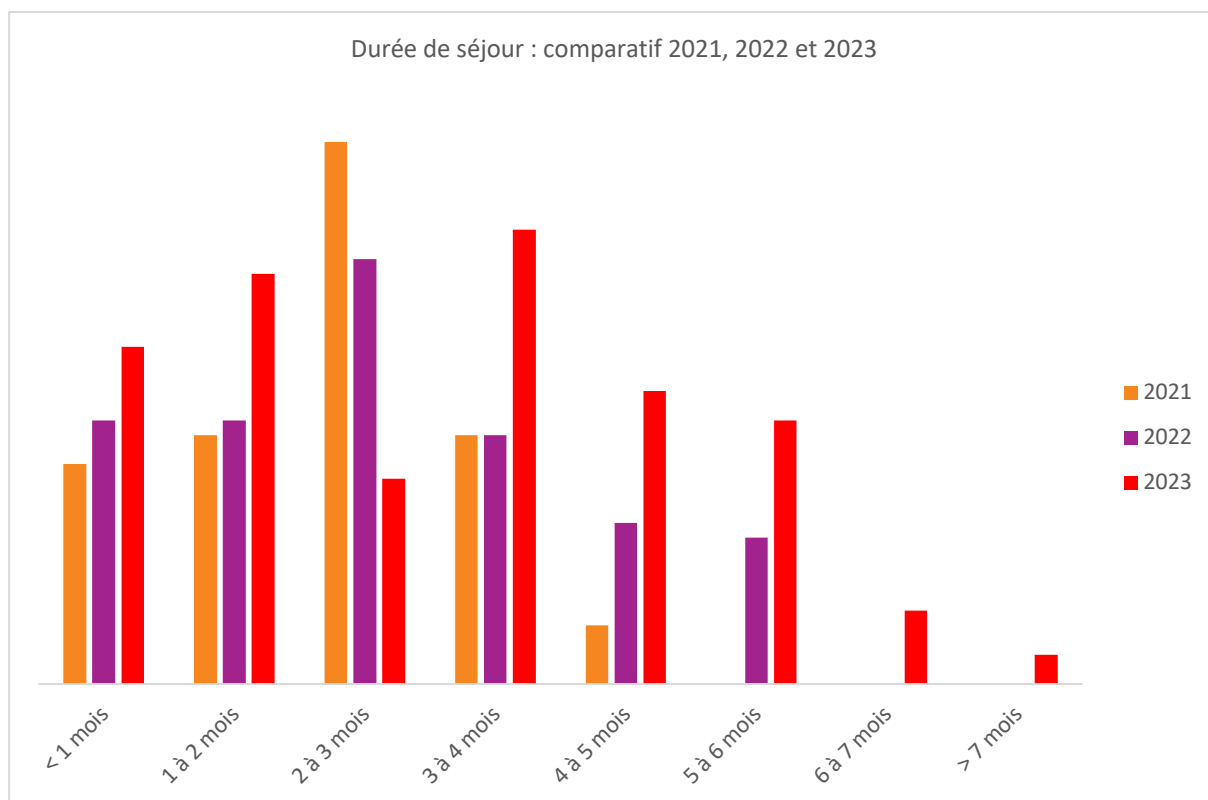
Nous constatons que davantage de jeunes à leur arrivée ont passé leur test de positionnement, car le temps d'attente à l'hôtel a été plus long en 2023. De fait, le SEAMNA accompagne les jeunes durant ce temps, essentiellement au CIO de Givors (+ de 16 ans) et au collège Lucie Aubrac également à Givors (- de 16 ans).

Concernant les tests de positionnement scolaire pour les jeunes de plus de 16 ans, ces derniers se passent en deux temps : un premier entretien afin de recueillir les données administratives nécessaires pour l'enregistrement des jeunes par le CIO auprès de la DDSEN, puis un deuxième temps sur table pour la passation des tests de positionnement. En 2022, le CIO organisé lui-même ses rendez-vous, le SAMNA obtenait 1 rendez-vous au CIO tous les mois pour l'ensemble des jeunes inscrits (environ 10 jeunes tous les mois). Depuis 2023, les rendez-vous sont imposés par la DDSEN, ils sont organisés deux fois par trimestre, un échange rapide et efficace est en place avec le CIO de Villefranche. Le temps d'attente pour les jeunes de plus de 16 ans est raccourci par rapport à 2022. L'obtention de leur affectation scolaire est envoyée directement au SEAMNA. Il n'est plus rare qu'un jeune de plus de 16 ans soit dans l'obligation d'attendre plus de 6 mois pour obtenir son affectation scolaire. En 2023 tous les jeunes du SAMNA ont passé la totalité de leurs tests avant leur départ sauf un qui a passé ses tests écrits une fois, orienté dans sa structure pérenne. Un suivi post-orientation est nécessaire en lien avec nos différents partenaires.

Concernant les tests de positionnement scolaire pour les jeunes de moins de 16 ans. La procédure reste inchangée. Les tests s'organisent en partenariat avec le collège Jean Moulin à Villefranche-sur-Saône. Les rendez-vous sont fixés mensuellement (hors vacances scolaires).

Les accueils réalisés au dernier trimestre 2023 ont été majoritairement des jeunes de moins de 16 ans en lien avec le rajeunissement du public MNA.

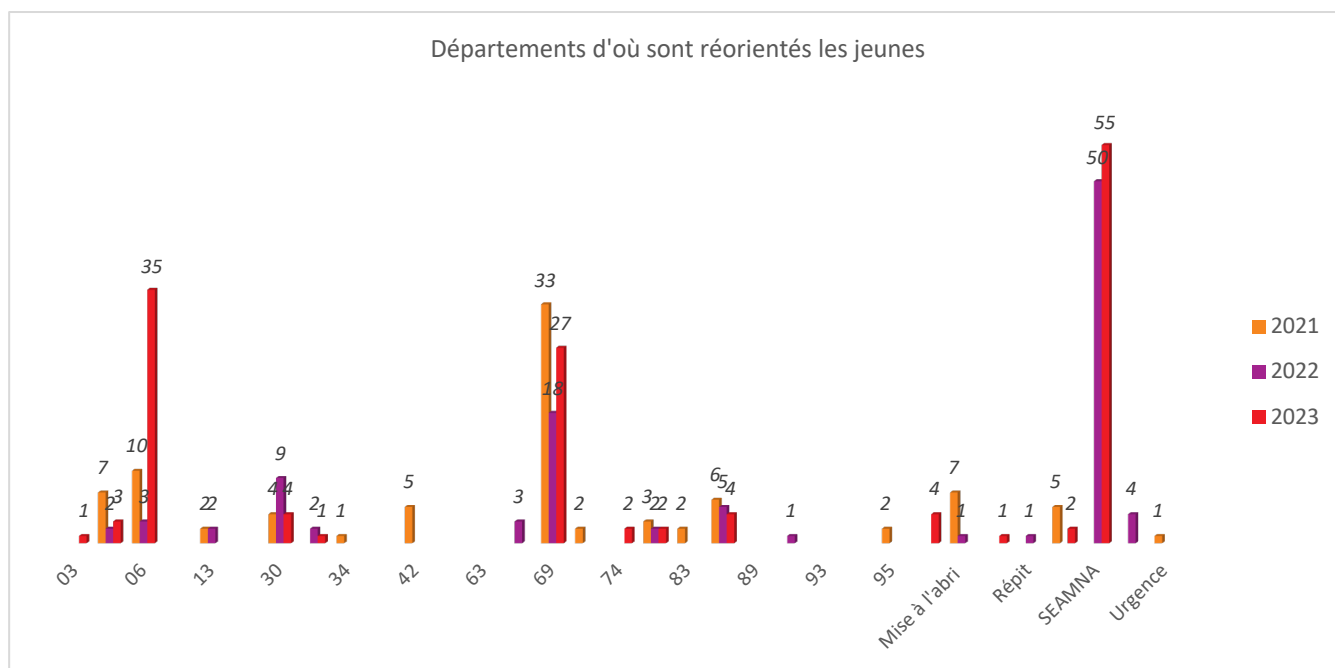
## DURÉE DU SÉJOUR



Pour rappel, 61 jeunes sur 2022 sont restés plus de 3 mois, 34 entre 3 et 4 mois, 11 entre 4 et 5 mois et 16 plus de 5 mois. La période du séjour au SAMNA se rallonge considérablement, liée au manque de place dans les structures pérennes, mais également aux différentes difficultés organisationnelles et de ressources humaines rencontrées par les autres structures, cela se répercute sur le SAMNA du fait de l'impossibilité d'accueillir des jeunes dans les établissements.

L'attente pour ces jeunes devient rapidement longue et difficilement soutenable, ce qui peut devenir source de tension. mais aussi ITINOVA à Condrieu avec l'ouverture d'une structure pour les moins de 16 ans qui n'a pu accueillir que la moitié de l'effectif prévu en raison de dégâts des eaux à l'automne 2023 Cela mobilise davantage l'ensemble des équipes éducatives, car des solutions en interne doivent être déployées afin d'occuper ces jeunes qui ne sont pas scolarisés et sans transport possible vers des lieux de socialisation.

## DÉPARTEMENT D'OU SONT ORIENTÉS LES JEUNES



Pour rappel, en 2021, 36 % des jeunes accueillis au SAMNA étaient des primo-arrivants, évalués par le SEAMNA, contre seulement 8 % en 2019.

En 2022, nous constatons toujours une augmentation des primo-arrivants puisque 53 jeunes évalués par le SEAMNA ont été accueillis au sein du SAMNA, ce qui représente 51 % des accueils. Le SAMNA remplit donc encore plus son rôle de premier lieu d'accueil et d'évaluation des MNA.

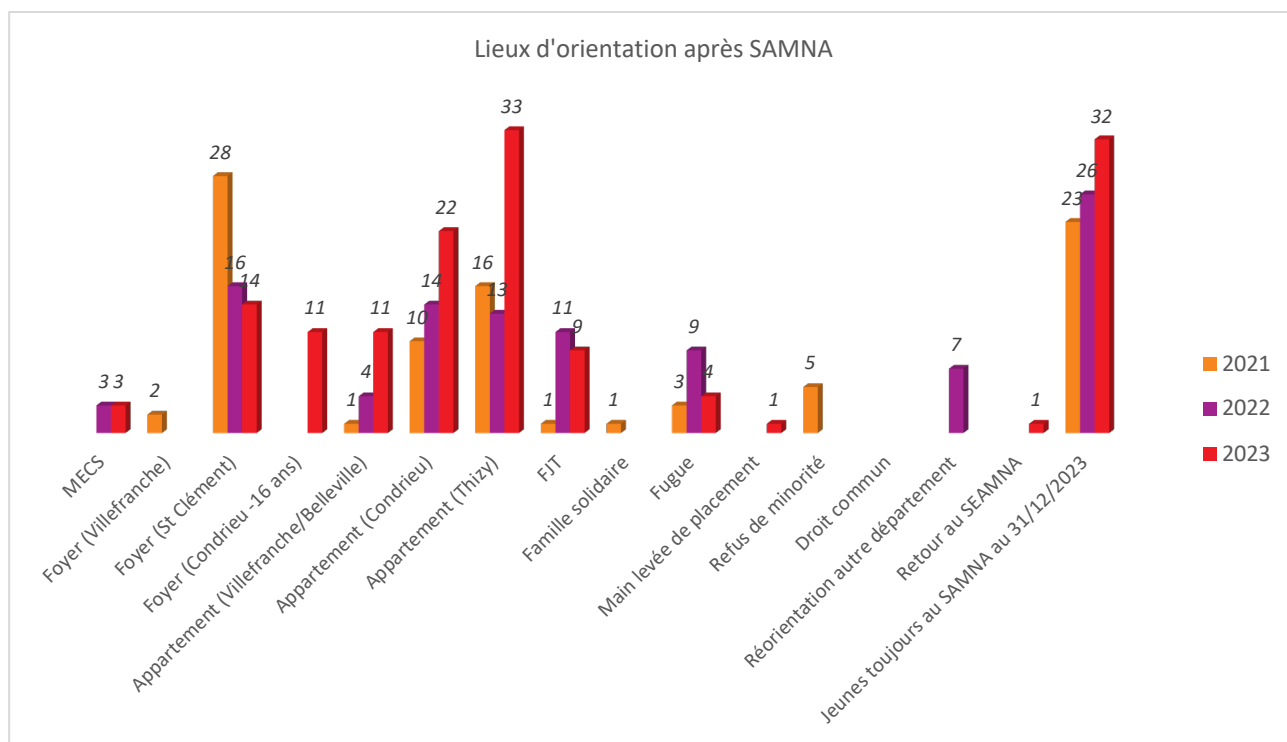
Les réorientations proviennent majoritairement de la Métropole de Lyon et du département des Alpes Maritimes (Nice) en 2023. Les jeunes accueillis au SAMNA ayant pour certains déjà séjournés plusieurs semaines, voire plusieurs mois (jusqu'à 7 mois) dans un autre département et où à l'hôtel est source d'anxiété et d'insécurité ce qui augmente la difficulté dans notre accompagnement. Ceci étant aggravé par la durée du séjour qui se prolonge encore au SAMNA.

D'autant plus, que ces jeunes réorientés hors 69 s'imaginent être pris en charge sur la Métropole de Lyon, lieu de passage et source de socialisation.

En effet, après avoir attendu dans un département, ils sont réorientés au SAMNA où il faut encore patienter pour obtenir une place pérenne et une inscription scolaire. Beaucoup de jeunes ont l'impression de « repartir à zéro » ou d'être « ballottés » d'un département à l'autre. La plupart des jeunes se sentent également « bloqués » par le manque de transport en commun dans le Beaujolais et notamment sur la commune de Vernay. Lorsque les jeunes arrivent d'un autre département où ils étaient hébergés en ville, dans notre structure très isolée géographiquement, cela est parfois mal vécu et peut provoquer incompréhension et colère.

L'équipe est désormais rodée et en capacité d'apporter une réponse cohérente et éducative à ces jeunes.

## LIEUX D'ORIENTATION APRÈS LE SAMNA



Les structures pérennes où sont orientés les jeunes après le SAMNA restent les mêmes avec une proportion assez constante avec pour orientation principale le foyer de Saint Clément (pour les moins de 16 ans) et les appartements de Thizy (pour les plus de 16 ans). Nous pouvons constater une légère baisse des accueils pour les moins de 16 ans au Centre Alpha de Saint Clément les Places (14 en 2023 contre 16 en 2022), pour les raisons évoquées ci-dessus.

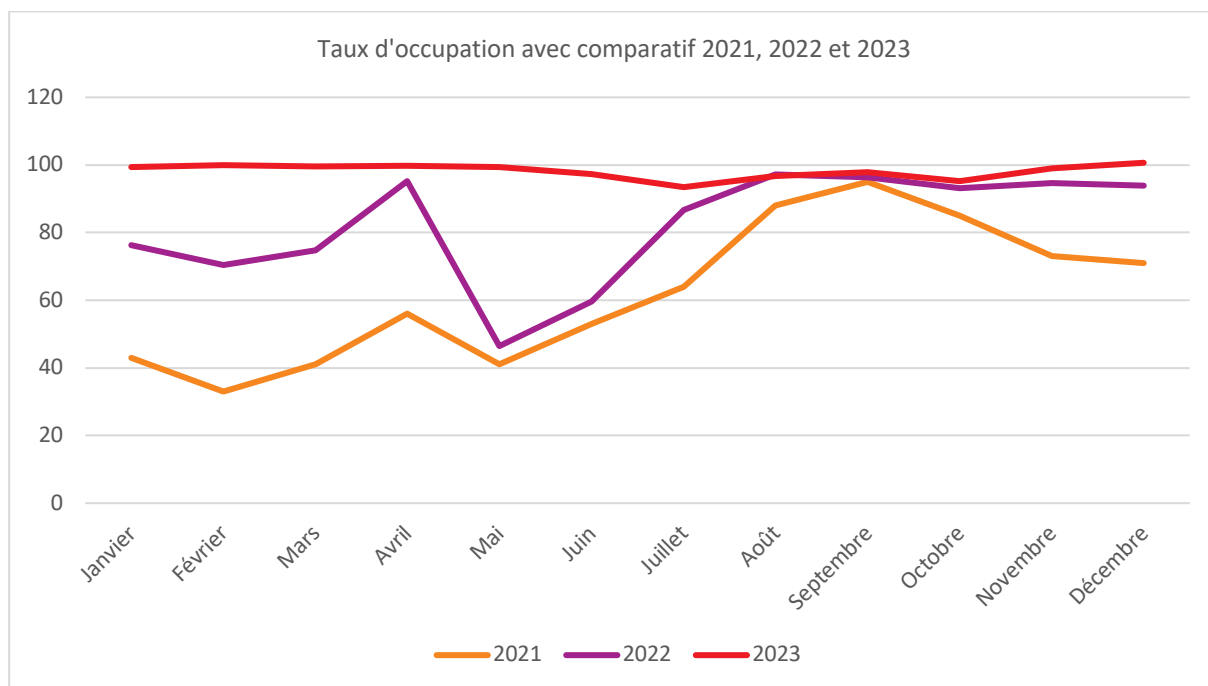
La capacité d'hébergement sur Thizy, avec l'ouverture du semi-collectif a permis de doubler les accueils : 16 en 2021 contre 33 en 2023, sachant que jeunes peuvent être pris en charge à partir de 15 ans et 9 mois, voire 15,5 ans. Ce qui est également le cas sur le semi-collectif de Villefranche.

L'ouverture en demi-teinte du foyer à Condrieu (dégât des eaux) pour les moins de 16 ans a permis un désengorgement du SAMNA, 11 jeunes accueillis à l'automne 2023.



# L'ACTIVITÉ

## LE TAUX D'OCCUPATION



L'année 2022 a été marquée par une activité extrêmement soutenue avec un pic en avril avec un taux d'occupation à 95%. En 2023, l'activité du SAMNA a encore augmenté pour atteindre un taux d'occupation de 100 % tout au long de l'année.

- De janvier 2023 à mi- mai 2023 :100%
- Juin 2023 : 97.33%
- Juillet 2023 : 93.44%
- Août 2023 : 96.77%
- Septembre 2023 : 97.78%
- Octobre 2023 : 95.16%
- Novembre 2023 : 99%
- Décembre 2023 : 100%

Cette forte activité impacte fortement les équipes, ne laissant pas de périodes de répit. Nous sommes extrêmement vigilants à la question de l'épuisement des professionnels.

## NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE

Le service est ouvert 365 jours sur 365.

## L'ADMISSION

L'admission représente un des moments clés de l'accompagnement. Un temps d'accueil, individualisé ou collégial, en fonction du nombre de jeunes arrivants en même temps, est donc pris afin de rassurer, et de présenter l'établissement ainsi que les différentes étapes qui jalonnent son accompagnement.

Ce temps est essentiel pour une prise de contact sereinement entre l'équipe et le jeune. Les jeunes qui ont séjourné à l'hôtel ont besoin de plus de temps d'échange pour comprendre et entendre qu'ils vont pouvoir enfin être hébergés et libérés de certaines angoisses. Pour les jeunes réorientés, les choses sont différentes, ils peuvent exprimer leur mécontentement et/ou leur colère. Il faut donc prendre le temps de les apaiser et leur donner envie de rester en les rassurant et en reposant les enjeux de leur prise en charge.

Puis nous installons individuellement les jeunes en chambre. Nous faisons avec lui un inventaire de ce dont il a besoin et lui donnons le trousseau complémentaire (pack vêtement et chaussure, pack d'hygiène corporelle).

Dans un second temps nous procédons à l'entretien d'admission du jeune, le processus veut que dans un idéal ce soit l'éducateur référent SAMNA qui fasse l'entretien pour débiter le travail de lien et de confiance qui permet l'optimisation de l'accompagnement durant son séjour au sein de la structure.

Le SAMNA travaille en permanence en « flux tendu », lorsqu'un jeune part du SAMNA, un autre jeune arrive le jour même. Cela demande une forte réactivité des équipes et notamment des maîtresses de maison afin de nettoyer, désinfecter et réaménager la chambre avant qu'un nouveau jeune prenne possession des lieux. Elles n'ont parfois qu'une heure de marge de manœuvre entre le départ et l'arrivée.

Sur 2023 nous avons eu plusieurs vagues de départs à raison de 7 jeunes en même temps pour un même lieu d'hébergement, ce qui sous-tend 7 arrivées dans la foulée. Cela est possible grâce aux valeurs d'entraide et de solidarité des équipes du SAMNA.

## LA RÉFÉRENCE

Rapidement, un éducateur référent est nommé pour chaque jeune en réunion d'équipe. Le référent a la charge du suivi administratif et individuel du jeune. Pour 8.5 ETP, en 2022, un référent a 5 jeunes en référence constante.

En 2022, 103 jeunes ont été accueillis pour 8.5 ETP, cela représente entre 12 et 13 références par professionnel.

En 2023 nous avons 10 ETP avec un système de coréférence notamment pour les personnels en formation. Nous avons accueilli 141 jeunes en 2023 ce qui correspond à environ 14 références par professionnels.

## L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS

Les jeunes sont constamment présents sur la structure qui se situe sur un territoire rural et dépourvu de moyen de transport en commun. Toute démarche extérieure (tests scolaires, santé, loisir, achat) nécessite donc un accompagnement physique par un professionnel, l'équipe éducative est donc souvent sur la route. L'estimation que nous faisons de ce temps est d'un équivalent temps plein tout au long de l'année. Pour l'année 2023, nous avons été dans l'obligation de refuser certains déplacements demandés par le SEAMNA en lien avec les contraintes citées ci-dessus.

Si la semaine est plutôt consacrée aux sorties dites essentielles, nous réservons les sorties de loisirs le week-end.

Nous ne pouvons bien évidemment pas sortir avec les 30 jeunes, un système de groupe est en place pour permettre un turnover entre un groupe et l'autre à raison de 15 jeunes. Il arrive parfois que nous puissions proposer une sortie ou activité à 24 jeunes en même temps.

La présence constante sur le site et la durée de séjour plus ou moins longue entre 3 et 5 mois crée la nécessité de les occuper, de leur permettre de sortir du site et de leur offrir des ouvertures sur leur nouvel environnement.

C'est au cours des week-ends que l'équipe éducative propose ce type d'accompagnement : visite des villes alentour, piscine, patinoire, cinéma, musée, randonnée, etc.

En 2023, l'équipe éducative est passée à 10 ETP contre 8.5 ETP en 2022, nous bénéficions également de 3 véhicules 9 places en 2023 contre 2 en 2022, et 1 véhicule 7 places tout ceci facilite la prise en charge des jeunes et le travail de l'équipe qui se relaye 365 jours par an. Ces sorties sont essentielles pour faire baisser la tension sur le site et réguler la dynamique de groupe.

Nous pouvons donc sortir à 24 jeunes. la maîtresse de maison reste sur site avec 6 jeunes.

L'organisation d'un roulement des sorties chaque semaine permet une équité et une diversification des propositions. (Ateliers manuels, culturels, sportifs, ...). Avec l'augmentation des postes éducatifs en 2023, nous avons pu mettre en place un emploi du temps éducateur en semaine, avec deux éducateurs le matin et trois l'après-midi, ce qui facilite la mise en œuvre des projets ainsi que de l'accompagnement éducatif global et individuel.

Cette augmentation de postes permet également une meilleure sécurité sur le site en permettant de travailler en binômes.

## LA SCOLARITÉ

C'est la demande principale de tous les jeunes. En complément des cours de français dispensés par les bénévoles le jeudi matin, une éducatrice spécialisée scolaire a pu mettre en place des temps scolaires quatre matins par semaine, cela permet afin de prendre en charge les allophones et de renforcer les apprentissages des francophones.

Une de nos missions est d'inscrire et d'accompagner tous les jeunes aux tests de positionnement scolaire :

- Pour chaque jeune de moins de 16 ans, nous prenons contact avec le professeur d'UP2A du collège Jean Moulin de Villefranche qui leur fait passer les tests de positionnement scolaire au sein de son collège.
- Pour les plus de 16 ans, un premier entretien d'évaluation est mené au CIO de Villefranche. Ils sont ensuite convoqués à nouveau afin de passer les tests écrits de positionnement dans ce même CIO. Il est à noter que depuis la rentrée scolaire 2021/2022 c'est l'inspection académique qui décide des dates de passage des tests scolaires cela rigidifie le dispositif. Nous n'avons plus qu'un seul passage par trimestre au lieu de 1 par mois. En 2023 nous sommes repassés à une fréquence plus importante concernant la possibilité de présenter les jeunes aux tests.

En fonction du résultat de ces tests, l'inspection académique affecte ensuite chaque jeune dans un établissement scolaire.

Le délai entre l'arrivée du jeune, le passage des tests, les résultats et l'affectation demeure trop long. De plus à l'issue de ce processus, nous n'avons pas connaissance au SAMNA des affectations.

Les jeunes ne sont donc pas scolarisés durant leur séjour au SAMNA et cette attente est source d'angoisse et de « perte de temps », c'est ainsi que les jeunes le formule.

Nous avons répondu à un appel à projets de la fédération des PEP pour lequel nous avons obtenu une subvention. Le caractère innovant du projet consiste à mettre au premier plan les compétences scolaires et les potentialités d'apprentissage des adolescents accueillis au SAMNA sur une période relativement courte avant

leur réorientation. Il s’agira de valoriser l’image de ces jeunes auprès de l’environnement et de favoriser les facteurs de réussite dans leurs futurs parcours d’insertion professionnelle et sociale. C’est cette ambition qui va au-delà des missions classiques d’accueil assignées au SAMNA que soutient notre projet.

## LA SANTÉ

Le parcours migratoire de ces jeunes ainsi que les conditions sanitaires parfois dégradées de certains pays d’origine nécessitent une évaluation de leur état de santé globale. L’état de santé de la quasi-totalité des jeunes à leur arrivée est dégradé et nécessite d’engager des soins. De plus, nous constatons que beaucoup de jeunes se plaignent de douleurs, d’insomnie et d’anxiété le soir dû à leur état post-traumatique plus ou moins prononcé.

L’infirmière recrutée en début d’année 2022 a poursuivi les missions suivantes :

- Réaliser le bilan médical d’entrée pour repérer les problèmes de santé et voir ce qui a déjà été fait dans le département d’accueil.
- Réaliser un bilan sanguin d’entrée dans la semaine de l’arrivée pour dépister d’éventuelles pathologies et lister les vaccins à faire. Ensuite ces résultats sont transmis au Dr LACHARME de la maison de santé de Beaujeu qui analyse les résultats et fait d’éventuelles prescriptions.
- Réaliser les tests PCR sept jours après l’arrivée au SAMNA (le jeune est isolé durant toute cette période).
- Réaliser la vaccination.
- Réaliser 1 IDR et accompagner le jeune au CDHS de Villefranche pour faire une radio des poumons afin de dépister une éventuelle tuberculose.
- Préparer les piluliers et distribuer les médicaments.
- Prendre des rendez-vous médicaux et accompagner physiquement les jeunes (dentiste, médecin généraliste et spécialisé, kinésithérapeute, OPH, radio, scanner, IRM...)
- Élaborer le dossier médical informatique qui sera ensuite remis au nouveau lieu d’accueil.
- Assurer une surveillance médicale si un jeune est malade (ex. : prise de température).
- Gérer le stock de la pharmacie.
- Préparer et animer des temps de prévention.

25	Jeunes vus en dépistage dentaire par UFSBD (prévention)
51	Jeunes vus par l’opticien avec réalisation de douze paires de lunettes
55	Consultations dentaires (certains y sont allés 2 ou 3 fois)
87	Jeunes ont eu un dépistage de tuberculose
85	Jeunes ont eu une radio des poumons
114	Vaccinations (DTCP, Hépatite, Méningite, ROR)
13	Bilan radio (pour des douleurs) et bilan hépatite B
75	Bilans sanguins piqués à l’entrée
67	Bilans de contrôle (soit 47 prises de sang : suivi ITL, contrôle bilan d’entrée, 19 helikit dont 10 helikit positifs demandant 10 jours de traitement)
24	Traitement contre la gale (dont cas contact avec 1 ou 2 doses)
24	Vaccinations contre la COVID
8	Passages aux urgences
25	Consultations chez le médecin généraliste
25	Consultations chez des spécialistes (ophtalmo, cardiologue, psychiatre, suivi diabète)
12	Suivis hépatite B
8	Autres consultations tabacologue, info tabac
<b>698</b>	<b>Nb d’actes et de consultations</b>

Fin d'année 2021, nous avons rencontré de grandes difficultés pour récupérer les attestations CSS des jeunes arrivées au SAMNA. Cette difficulté est essentiellement liée à une réorganisation des services de la CPAM et notamment de la nouvelle procédure d'obtention de la CSS. Nous avons donc été dans l'obligation afin de poursuivre notre mission de soins d'avancer les frais jusqu'à l'obtention de la CSS. Nous avons pu dans la grande majorité des situations pu collaborer avec nos partenaires de santé (laboratoires, pharmacie, médecin, CDHS) afin de ne pas déboursier et de leur fournir la CSS après coup. La situation s'est améliorée courant d'année 2022. En fin d'année nous avons la quasi-totalité des CSS pour l'ensemble des jeunes accueilli. En 2023 la situation est redevenue initiale, les attestations ne posent plus de problème.

## LE MNA SAS

La reprise du service en avril 2021 s'est faite à moyen constant. Une éducatrice du SAMNA était alors détachée pour se consacrer au MNA Sas pour 1 ETP.

Au 01/01/2022, nous fonctionnons toujours à moyen constant, en passant de 1 ETP à 0.5 ETP. Les perspectives d'évolution pour 2022 étaient de recruter trois familles solidaires afin de pouvoir accueillir au sein du service MNA Sas jusqu'à 5 jeunes.

Malgré une très forte mobilisation des professionnels, le recrutement de nouvelles familles est très difficile. La crise du Covid a entraîné un repli sur soi, la crise économique actuelle que traverse le pays n'est pas très propice à « un accueil bénévole » compte tenu du coût que cela représente pour les familles. De nombreuses actions ont été déployées tout au long de l'année 2022 et jusqu'en juin 2023 pour tenter de recruter de nouvelles familles, sans succès. C'est pourquoi, en accord avec le Département, nous n'allons pas poursuivre cette activité. Nous continuons uniquement à accompagner jusqu'à la fin 2023 la famille qui accueille encore un jeune.

## LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

En 2023, nous avons repris le travail d'élaboration et de rédaction de notre projet d'établissement. Ce projet d'établissement a fait l'objet d'un travail conséquent les années précédentes, mais n'a pu aboutir à un document finalisé. L'absence de directeur de dispositif avec une arrivée du nouveau directeur en juin 2023, la charge de travail liée à l'augmentation du public accueilli ainsi que les différentes absences du personnel (congés maternité, congés parentaux, absences pour longue maladie et absences pour formation) n'ont pas permis d'aboutir à l'écriture du projet. Les temps de réunion n'ont pas pu être mis en place afin d'élaborer collectivement l'écriture du projet d'établissement. ;

Ce travail reprendra en 2023 pour une finalisation courant de l'année 2024.

En 2023, nous avons repris ce travail, avec l'appui de M.Pawloff, nous devrions finaliser la rédaction en 2024.

Le projet a pour objectif :

- La traçabilité des processus d'accueil et d'accompagnement
- La structuration des accompagnements sur la base d'une temporalité médiane (en particulier pour les actions de bilans médicaux et scolaires ainsi que l'évaluation de l'autonomie)
- L'harmonisation des pratiques éducatives
- La valorisation de l'expertise acquise par l'établissement
- Le renforcement d'un partenariat avec les structures d'accueil en aval pour une meilleure continuité des parcours

# TRAVAILLER EN PARTENARIAT

---

## LE SEAMNA (SERVICE D'ÉVALUATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS)

Le SEAMNA est le service du Conseil Départemental dédié au MNA. Il accompagne tous les MNA du Rhône. C'est le service qui évalue si la personne qui se présente comme un MNA est mineure, étrangère et isolée. C'est le service qui gère le flux et qui place les jeunes dans les différents foyers.

C'est donc le SEAMNA qui décide l'admission d'un jeune au SAMNA et qui décide de sa réorientation dans une autre structure.

Le SEAMNA peut orienter au SAMNA un jeune qui vient d'être évalué mineur, isolé et étranger dans leurs locaux, le placement se fait donc le jour même dans la mesure des places disponibles.

Le SEAMNA peut aussi placer au SAMNA un jeune réorienté par la cellule nationale d'un autre département. Dans ce cas, l'orientation est anticipée et la date d'accueil est programmée à l'avance.

Le SEAMNA est le représentant légal de tous ces jeunes sur le territoire français. Nous leur rendons des comptes, nous les informons de situations notables et nous passons par lui pour toutes demandes spécifiques concernant les jeunes.

Nous sommes en lien étroit avec le SEAMNA.

Toutes les demandes d'admission et de réorientation émanent du SEAMNA. Dès lors, le SAMNA est sollicité dès qu'un mouvement est prévu.

Le Psychologue du SEAMNA en charge de l'accompagnement psychique de tous les jeunes du département vient régulièrement au SAMNA pour voir les jeunes au moins une première fois. Puis, si besoin, il peut voir un jeune plusieurs fois. Il vient en moyenne 2 fois par mois.

Les travailleuses sociales du SEAMNA se rendent régulièrement au SAMNA afin de rencontrer chaque jeune à son arrivée. Les travailleuses sociales du SEAMNA doivent rendre visite aux jeunes au moins une fois dans le mois de son admission et plus, à la demande du jeune. Lors de cette première visite, elle s'assure de la bonne compréhension du jeune concernant son parcours en France, ces droits, mais également ses obligations. Ce sont elles qui vont suivre le parcours jeune jusqu'à 21 ans maximum.

## LES BÉNÉVOLES

Depuis l'ouverture du SAMNA, nous avons la chance d'avoir une équipe de bénévoles motivés, engagés et réguliers. Ces bénévoles interviennent principalement autour de la scolarité. Si en 2019, nous comptions 7 bénévoles, durant l'année 2020, nous n'en comptons plus que 5 puis plus que 3 en fin d'année. La raison principale est la crise du COVID-19 de plus certains bénévoles ont souhaité arrêter leurs interventions au SAMNA pour se consacrer à d'autres activités.

En 2023 et grâce aux efforts du chargé en Mentorat des PEP69 nous avons 3 bénévoles qui sont venus compléter notre équipe. Durant plusieurs mois nos quatre bénévoles fidèles et engagés ont pu bénéficier du soutien de deux personnes en plus pour la scolarité et d'une personne pour de l'initiation aux activités sportives.

Fin 2023 nous comptons toujours nos 4 bénévoles ainsi qu'une cinquième pour des activités extérieures.

Nous entretenons également un partenariat avec l'association Puce Café qui nous fournit en dons de vêtements, en fournitures et en fonction de nos besoins. En échange de ce partenariat, nous les accompagnons lorsqu'ils organisent leur vide grenier caritatif.

Mais également avec la Croix-Rouge de Beaujeu, l'Oasis de Villefranche, de plus différents partenariats sont en cours d'élaboration.

# L'ORGANISATION DU SERVICE

---

## LA MUTUALISATION DU SITE

Le SAMNA est installé sur le site de Vernay au même titre que l'internat social Mauchamp. Si dans les deux premières années d'existence du SAMNA, la volonté associative était une indépendance quasi totale des deux services, depuis le troisième trimestre 2019, avec la réorganisation de sa gouvernance, l'ADPEP 69/ML a souhaité une mutualisation du site de Vernay et s'en est donné les moyens.

Nous pouvons affirmer que la mutualisation du site de Vernay est maintenant consolidée sur l'utilisation des locaux, les astreintes, la gestion du parc automobile, l'ouvrier d'entretien et le secrétariat.

Nous nous sommes rendu compte que le passage à un cuisinier et trois Maîtresses de maison reste difficile en pratique. L'absence de cuisinier pour cause de congés ou de maladie a considérablement compliqué l'organisation et la confection des repas pour l'ensemble du site. En fin d'année 2022, le choix a donc été fait de revenir à deux cuisiniers et deux maîtresses de maison pour le SAMNA. La démission d'une maîtresse de maison en fin d'année, nous donne l'opportunité de recruter un deuxième cuisinier, le recrutement a bien eu lieu en 2023.

La conjoncture actuelle pèse sur l'ensemble des approvisionnements notamment au niveau des produits alimentaires, mais également sur l'ensemble des achats en consommables et en entretiens des locaux.

La requalification du poste de technicienne supérieur de l'internat Mauchamp en RLE (Responsable logistique et Environnement) en 2023, nous permet de retravailler progressivement la question des achats et donc des coûts.

## MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS

Sur le plan des travaux :

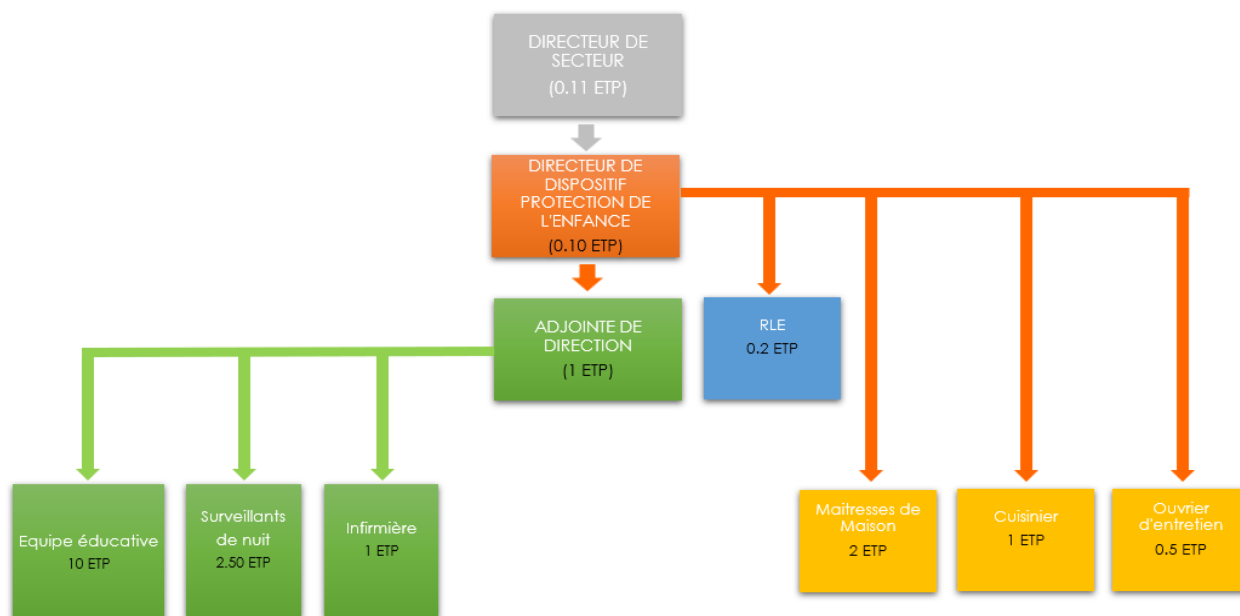
Les huisseries du bâtiment administratif seront changées en cours d'année.

Nous continuons à travailler sur la mise en œuvre de solution permettant des économies d'énergie et notamment par des travaux d'isolation. Une réflexion plus large va être conduite sur le mode de chauffage de l'ensemble des bâtiments du site.



# RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME



## MOBILITÉS / RECRUTEMENTS

### Directeur de dispositif :

En juin 2023 arrivée du nouveau directeur de dispositif protection de l'enfance de l'association.

### Éducateurs/Éducatrices :

Un éducateur en longue maladie sur toute l'année 2023. En fonction d'éducateur spécialisé, ce poste a été remplacé en CDD par un poste de moniteur adjoint jusqu'en décembre 2023.

Une monitrice éducatrice en longue maladie sur toute l'année 2023. En fonction de monitrice éducatrice le poste a été remplacé en CDD par un poste de moniteur adjoint jusqu'en décembre 2023.

Une monitrice éducatrice en congé maternité avec un arrêt anticipé depuis mi-mai 2022. Le remplacement a été réalisé par un CDD jusqu'à la fin de l'année sur la fonction de monitrice éducatrice. La salariée a bénéficié de la subrogation de salaire puisqu'elle avait plus d'un an d'ancienneté. Elle est revenue à mi-temps en juin 2023 suite à son congé parental et à repris un temps plein à partir de septembre 2023.

Une autre monitrice éducatrice en arrêt maladie longue durée depuis 2022 est toujours remplacée fin 2023.

Octobre 2023 départ anticipé en congé maternité d'une monitrice éducatrice remplacement réalisé en CDD jusqu'à son retour en juin 2024.

Recrutement d'un contrat de professionnalisation en septembre 2022. En formation de moniteur éducateur 1<sup>er</sup> année. En septembre 2023 il est inscrit en deuxième année.

Une personne en formation de moniteur éducateur 2<sup>e</sup> année sur 2022-2023, avec l'obtention du diplôme en 2023.

## FORMATIONS 2023

Formations réalisées sur 2022	Poste	Périodes de formations
Moniteur éducateur	CDI	2022 - 2023
Surveillant de nuit	CDI	Nov. 2022 – décembre 2023
Moniteur éducateur	Contrat de professionnalisation	2022 - 2024
Formations PSC 1	L'ensemble des professionnels	Janvier 2023
Formation Forum réfugié	L'équipe éducative, les cadres et l'infirmière	23 octobre 2023 20 novembre 2023

## STAGIAIRES 2023

STAGES 2023	DURÉES	Nb Heures	Gratification
Éducateur spécialisé	Octobre 2022 – avril 2023	630h	Gratifié

Nous avons accueilli en 2023 une stagiaire jusqu'en avril 2023, cette personne après l'obtention de son diplôme a été recrutée en août 2023.

# PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

---

## SAMNA

Nous avons en 2023 réalisé un véritable effort de formalisation des procédures et protocoles : protocole piscine, protocole distribution de l'argent de poche, suivi addictologie, protocole médicamenteux, élection de jeunes référents, des réunions thématiques avec les jeunes, la traçabilité des réunions éducatives...

Au cours de l'année 2024, notre priorité est la finalisation la rédaction du projet d'établissement ainsi que des procédures et des protocoles L'écriture des procédures et des protocoles permet de poser les fondements de l'accompagnement et d'harmoniser les pratiques entre les professionnels.

La mise en place de « commissions repas » afin repenser les menus et de mener une réelle réflexion autour de la réduction des coûts.

Un Copil en charge de piloter le nouveau DUERP pour l'internat et le SAMNA en incluant le MNA PASS se poursuivra en 2024.

Le déploiement du projet santé numérique au sein de l'association et plus particulièrement pour le dispositif protection de l'enfance permet la mise en place du dossier unique de l'utilisateur (DUE) au SAMNA. Un groupe de travail a paramétré le document en fonction des spécificités du service en 2023. le déploiement se poursuit en 2024 pour une utilisation généralisée.

Le chargé de mission Mentorat recruté par l'association est un appui précieux pour le SAMNA dans sa recherche de nouveaux bénévoles pour l'année 2024. Les perspectives pour 2024 est de développer et de renforcer l'équipe de bénévolat au sein du SAMNA afin de proposer aux jeunes différentes activités et renforcer le soutien scolaire sur site.

La recherche de nouveaux partenaires est une préoccupation permanente pour le SAMNA afin de compléter l'offre de service. Nous souhaiterions également pour 2024 accueillir des jeunes en services civiques et accueillir un plus grand nombre de stagiaire.

Pour 2024, plusieurs formations sont aux programmes comme notamment :

- Une formation tuteur de proximité pour un professionnel en CDI
- Finalisation en juin 2024 du diplôme de moniteur éducateur pour un professionnel en contrat pro.
- Poursuite de l'accompagnement au projet d'établissement avec M. Pawloff
- Actualisation formation gestes de 1er secours PSC1

D'autres formations sont envisagées sous réserve de financement :

- Poursuite : Formation Jeunes migrants isolés en situation d'exil
- Poursuite : Formation radicalisation
- Poursuite : Formation Education à la sexualité
- Poursuite : Formation et mise en œuvre MEDITEAM

## MNA SAS

En 2023, nous avons poursuivi l'accompagnement de deux jeunes du MNA Sas. En Août 2023, un jeune a quitté sa famille. Il est pris en charge au SEME de Tarare avec un accompagnement qui lui permet de se projeter dans sa vie d'adulte comme peu de jeunes MNA. Le travail que nous avons fait auprès de ce jeune est une réussite et a abouti à une véritable inclusion de ce jeune dans la société après deux ans et demi d'accompagnement.

Actuellement, nous poursuivons l'accompagnement du dernier jeune accueilli en famille comme nous nous y étions engagés. Cet accompagnement se poursuit actuellement et devrait prendre fin en décembre 2024.

# CONCLUSION

---

*Le site de Vernay occupe une place significative au sein du dispositif protection de l'enfance et singulière pour l'association des PEP 69/ML.*

Depuis maintenant de nombreuses années, nous relevons la grande fragilité de maintenir ce site en activité.

Cette fragilité est d'abord économique. Depuis l'ouverture du service nous faisons le constat de l'insuffisance de la dotation afin de répondre aux besoins de notre public. Ces dernières années, malgré un effort permanent et constant, nous ne pouvons que constater notre impossibilité à résorber ce déficit structurel.

Les économies que nous arrivons à réaliser sont annulées par les surcoûts liés principalement aux transports à l'énergie et à l'alimentation.

En 2023, l'obtention de postes éducatifs supplémentaires a été un véritable soulagement pour le personnel et a permis de stabiliser l'équipe. Nous avons comme objectif en 2024 que tous les professionnels soient en CDI.

Les équipes, grâce à la formation et l'analyse de la pratique poursuivent leurs montées en compétences et se stabilisent. Elles apportent un service rendu de qualité à l'ensemble des jeunes que nous accueillons sur le site.

Nous l'avons vu cette année a été dense, les équipes ont su gérer un nombre toujours croissant de jeunes accueillis au SAMNA. L'activité particulièrement forte en 2023 avec une file active en nette augmentation et des durées de séjours qui s'allongent a été éprouvante. Les équipes font face. Le taux d'encadrement moyen sur l'année est de deux personnes le matin et de trois personnes l'après-midi. Le week-end, nous essayons, quand cela est possible, d'augmenter le taux d'encadrement pour faire des sorties à l'extérieur. Ces sorties sont une soupape indispensable pour les jeunes.

La sécurité, du personnel comme des usagers, est une préoccupation permanente sur le site pour l'association.

Le recours à des bénévoles à des stagiaires permet d'étoffer les équipes et de diversifier les propositions d'activités. Nous devons rester vigilants, les bénévoles ne peuvent en aucun cas remplacer les professionnels.

La solidarité est une valeur fondatrice de l'association des PEP 69/ML. Cette solidarité n'est pas un vain mot au SAMNA, elle est mise en œuvre au quotidien par les équipes. Cette solidarité dépasse bien souvent le cadre strictement professionnel.

# ANNEXES

***Recherche(s) et Formation(s)***

87 rue de Marseille  
69007 Lyon  
n° SIRET : 493 19707300031  
code NAF : 804C  
n° Prestataire Formation : 82 69 09411 69  
Référencé Datadock

**Mr Gadjigo,  
Directeur**  
Protection de l'enfance / MNA  
PEP 69  
86 rue Chazière  
69 004 Lyon

***Faire projet d'Etablissement  
et  
Savoirs y faire avec  
les problématiques culturelles  
dans l'accompagnement  
des adolescents***

***Protection de l'enfance / PEP 69***

**2023 / 2024**

*Risf, 87 rue de Marseille, 69007 Lyon*

*Email : pawloff.stephane@neuf.fr*

*T : 06 17 21 07 94*

## **Public concerné**

→ Professionnels des équipes de protection de l'enfance / PEP 69

## **Contexte et objet de la demande d'accompagnement formatif**

→ L'accompagnement des **adolescents placés dans des dispositifs de protection de l'enfance** – et l'accompagnement des **Mineurs dits Non Accompagnés (MNA)** en particulier – confrontent les éducateurs.trices aux **problématiques ordinaires du quotidien éducatif** mais aussi aux **points épineux de l'adolescence** et aux **problèmes spécifiques de l'interculturalité**.

Ces problématiques, ces points et ces problèmes ont des **effets souvent déstabilisants** pour chaque éducateur.trice mais aussi entre les professionnels – et dans le **faire équipe** et le **faire projet(s) commun(s)**

→ En effet, comme dans tout établissement de la protection de l'enfance, les **projets** – comme les *projets personnalisés* des adolescents accompagnés - et le **projet commun** entre les professionnels mais aussi entre les professionnels et les adolescents – qui, au final, prend notamment la forme du document écrit qu'est le *projet d'établissement* – sont confrontés à la **difficulté d'articuler les dimensions concrètes des accompagnements au quotidien et leur traduction dans des écrits** : mais alors **comment produire des écrits qui rendent compte des pratiques** (et de leurs objectifs, de leurs effets ...) **plutôt que des écrits – souvent convenus - « plaqués » sur les pratiques ?**



Pour tenter de répondre à ces difficultés et à ces questions (en partie au moins), le **Directeur des services et établissements de Protection de l'enfance des PEP 69** souhaite mettre en place un **accompagnement formatif** :

- sur les **fondamentaux du travail éducatif spécialisé** auprès des **adolescents**, et des **Mineurs Non Accompagnés** en particulier ...
- sur les **pratiques** et les **méthodologies d'écriture professionnelles**
- sur la **revisite du projet d'établissement 2022 / 2026 SAMNA**

## **Proposition d'intervention**

Au regard des éléments évoqués ci-dessus, l'organisme **Recherche(s) et Formation(s)** propose un **accompagnement formatif en 3 étapes** :

1° **une première étape** consacrée à la **transmission** et à **l'accordage** sur les **fondamentaux** :

- De **l'accompagnement éducatif – spécialisé – des adolescents**, et plus généralement du **Travail Social**
- De **l'accompagnement spécifiques des Mineurs Non Accompagnés (MNA)**

En effet, de tels **fondamentaux** sont **nécessaires à chaque professionnel.le, à chaque équipe** de professionnels.les à la fois pour **soutenir leur travail quotidien** mais aussi pour **faire projet commun** – en *écriture* et en *actes*.

Cette formation revisitera les **notions** :

- D'**éducation – spécialisée** – au regard de la *double étymologie* du terme *éduquer* (*educere* : conduire hors de / *educare* : prendre soin de) – et de **Travail Social** – au regard de sa définition la plus récente de 2017
- D'**adolescence(s)** – au regard du *développement physiologique, des spécificités culturelles et historiques, des enjeux psychiques*
- De **culture(s)** – au regard de la distinction entre *logiques traditionnelles (notamment au sein des culturels d'Afrique sub-saharienne)* et *logiques modernes, voire post-modernes*
- D'**interculturalité / d'acculturation** – au regard des *expériences singulières* que chaque adolescent fait de et dans sa *famille d'origine*, mais aussi des *séparations* – voire des *traumas* – du fait du *placement et/ou de l'exil géographique et culturel*

2° **une seconde étape** consacrée aux **pratiques d'écriture des pratiques éducatives professionnelles** à partir du circuit de travail suivant :

*Relations Educatives (RE) → Traces des RE (TRE) – mise en écriture des TRE → Ecrits Professionnels*  
 ← (ré)évaluation des écrits au regard des RE ←

Cette seconde étape, articulée à la première, s'appuiera sur des **ateliers d'écriture** qui permettront :

- De repérer **ce qui fait trace(s)** dans les pratiques relationnelles mais aussi **des manières de faire traces des points fondamentaux** et des **objectifs** visés dans les pratiques quotidiennes (en se demandant ce à quoi il est essentiel de prêter attention dans le quotidien des pratiques ...)
- De réexplorer les **différents écrits professionnels** (Cahiers de liaison / logiciels de relève // Projets Personnalisés // ...)
- De **pratiquer** – individuellement et collectivement – **l'écriture des pratiques** (à partir de *techniques d'écriture* et de *repères méthodologiques d'écriture*)

3° **une troisième étape** consacrée à la **revisite du Projet d'Etablissement** :

Cette 3 étape s'appuiera sur le **projet d'établissement déjà écrit 2022 / 2026** pour :

- En **prendre connaissance** et échanger à propos des **spécificités** et des **fonctions** du **document Projet d'Etablissement** (au-delà de sa dimensions légale obligatoire), inscrit dans le **Projet associatif des PEP 69**
- **Repérer** et **explorer** les **parties** et les **paragraphes** du projet d'établissement 2022 / 2026 qui **intéressent particulièrement les pratiques éducatives spécialisées et les éducateurs.trices**
- **Compléter ces parties** – dans un *travail un lien avec la Direction de l'établissement* – au regard des **enseignements issus des étapes 1 et 2**

## **Remarque; Méthodologique;**

La formation proposées ici articulera :

- Des **situations éducatives pratiques concrètes** amenées par les professionnels.les
- Des **notions ou concepts** (issus des *sciences de l'éducation* ; de la *sociologie*, de *l'ethnologie* et de *l'anthropologie* ; de la *psychopathologie clinique*) à même d'**éclairer** et/ou de **problématiser** les **enjeux** ou les **problèmes cruciaux** de ces situations
- Des **ateliers d'écriture** à partir d'**écrits professionnels concrets** permettant de **(re)faire l'expérience de l'écriture professionnelle dans un cadre méthodologique guidé** (permettant d'échanger à propos des difficultés inhérentes à l'écriture en situation professionnelle et à propos des techniques, des astuces, des méthodes soutenant cette écriture)
- Une **réflexion éthique** sur les **effets des pratiques professionnelles sur les adolescents** (et leur famille), sur les **conséquences** de ces pratiques **pour les professionnels.les et entre eux**, et sur les **enjeux des écrits professionnels**

## **Mise en œuvre de la proposition d'intervention**

La mise en œuvre concrète de la présente proposition d'intervention devra être construite avec l'équipe de Direction une fois validée cette proposition d'intervention.

Néanmoins, cette proposition d'intervention peut commencer à être mise en œuvre **dès le mois d'octobre 2023** (dates et jours à convenir) à partir d'une **première séquence** consacrée à :

- La **présentation de la proposition d'intervention** (et son **ajustement** au regard des remarques des professionnels)
- un **Etat des lieux des questions et/ou des problèmes pratiques relatifs à l'accompagnement éducatif des adolescents placés, et des Mineurs Non Accompagnés** en particulier.
- L'**accordage** sur les **enjeux** et les **objectifs communs** de cet accompagnement formatif

Cet état des lieux constituera **une base** pour organiser les séquences et les étapes suivantes (construites dans tous les cas à partir des **axes** et des **fondamentaux** évoqués ci-dessus), dans un **principe de co-construction** avec la *Direction* et les *professionnels.les de l'éducation spécialisée et du travail social ...*

## **Evaluation de l'intervention**

L'évaluation sera réalisée en plusieurs temps :

- **A la fin de chacune des 3 étapes** par un *tour de table* avec les *professionnels*, puis par un *temps de travail* avec la *Direction*
- Au terme de l'accompagnement formatif, un **bilan** sera réalisé :
  - o Avec les *professionnels* lors de la dernière demie heure de la 5<sup>e</sup> séquence et par un questionnaire écrit

puis

- o Avec l'*équipe de cadres* et le *directeur*.

D'autres modalités d'évaluation sont possibles<sup>1</sup> ...

Au regard des bilans effectués, **une suite de l'intervention ou d'autres modalités d'intervention pourront être envisagées ou non, sous une forme ou sous une autre ...**

### **Intervenant(s)**

**Stéphane Pawloff** – formateur

*D'autres intervenants peuvent être mobilisés si cela s'avère pertinent ...*

---

<sup>1</sup> L'ajustement de l'accompagnement formatif se fera dans tous les cas au fil des séquences de formation ...